BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Geo. W. Banta Jr à Alta I. Rankin; Julius P. Brown a Julia Sampson; Paul E. Julian a Bertha M. Weaver; Aug. L. Trepagnier à Martha Birnell; Albert Gannshan à Albertina Monroe; Geo. Renton à Mirielle Farr; Jos H. Kepper à Mary V. Babin; Chas Schrotter à Annie Graffigna; Otto H. Ahten à Cyclonia Grundy; Arthur J. Burke à Sophie Meyer.

NAISSANCES.

Mmes Albert Toca, une fille; Joseph Riedie, une fille; Geo. Krauss, un garçon; Geo. F. Ruf, un garçon; Herman Miester, Jr, une fille; Jos. George, une fille; Noël J. Bunol, un garçon; Hector E. Bernadas, une fille; Stephen H. Alison, un garçon; Lucien Landeche, un garçon; John S. Reese, une fille; Edw. Burke, un garçon; Wm A. Branan, une fille.

DECES.

Harry B. Farwell, Hôpital Touro; Vve Léonard Schoyot, 54 ans, 2612 Bourbon; Vve Mary L. Kiley, 71 ans, 1928 Magasin; Wm McAuley, 80 ans, 1015 Louisiana; Chas E. Shepherd, 42 heures, 509 Fern; Leonie Chevolleau, 21 mois, Asile de St-Vincent de Paul; Chas Baptiste, 6 mois, 414 S. Murat; Annetta Gottschalck, 28 ans, 620 St-Pierre; John R. Hidks, 43 ans, Hôtel-Dieu; Ed. L. Maier, 49 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Raymond Williams et al vs Roy L. McNair, demande de partage.

W. W. Carre Co. vs W. Taranto, réclamation de $237,91.

Alexander Miller vs Ida Jones, demande de divorce.

World's Panama Exposition Co. vs Thos Sweeney, réclamation de $1.000 sur des billets.

World's Panama Exposition Co. vs Peter Fabacher & Bros. réclamation de $1,000 sur des billets.

Dryades Building & Loan Ass'n vs Mme Naomi D. Dranghon, procès exécutif de $2.000.

Dryades Building & Loan Ass'n vs Raynal T. Cumpsten, procès exécutif de $2,000.

Owen L. Bennett vs Yazoo and Miss. Valley Ry Co, réclamation de $1,557,50.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Sol. Mann, blessure; Louis La Prime, Sidney Hood, actes de violence; Geo. W. Cutter, vol avec effraction; Thos Seagrave, port d'arme cachée et attaque et vol; Geo. Walter, témoin à charge.

Affaire abandonnée:

John G. Guzman, actes de violence.

Condamnations:

Louis Dupré, violation de l'acte 117 de 1902, $25 d'amende ou 90 jours de prison; Robert Brice, attaque à main armée, $15 d'amende ou 30 jours de prison; Lionel Beaulieu, vagabondage, 30 jours de prison.

Acquittés:

Max Schreiber, détournement; Wm Gilbert, actes de violence.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:

STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23mars—1an—dim mer ven

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

Mme James Courtney et al à John B. Patorno, 1/2 intérêt, Poydras, Franklin, Bassin et Perdido, $350.

John E. V. Helzer à Mme Alfred C. Peralta, terrain, Olga, Dumaine, Orléans et Bayou St John, $750.

Aug. J. Johnson à Henry J. Prades, terrain Congrès, Indépendance, Force et Vertu, $100

Mme Mike Lavigne à James T. Nix, Jr., terrain Willow, Deuxième, Clara et Troisième, $4000.

Andrew Stein et als à la Bourbon Realty Co Ltd, portion et lot, Villeré, Arts, Music, Robertson; 2 lots, Villeré, Urquhart, Music et Arts, $4200.

Bourbon Realty Co Ltd à Andrew Stein, mêmes propriétés, $4200.

Oscar F. Kussmaul et als à Samuel T. Aleus, ilet, Euphrosine, Venus, Rendon et Lopez.

Joseph Ricca à Angelo Frzzie, terrain, Louisa, Clouet, Dauphine et Bourgogne, $1,100.

FAITS DIVERS.

Entre étudiants

Un étudiant en droit de l'Université Tulane du nom de Patrick Murphy s'est plaint hier matin à la police qu'il avait été indignement traité par ses camarades de classe.

Murphy possédait une superbe moustache noire qui faisait son orgueil. Ses camarades, jaloux sans doute, résolurent de supprimer cet ornement qu'ils jugeaient inutile. Au nombre d'une vingtaine ils se réunirent dans la nuit de jeudi à vendredi, et après avoir empoigné Murphy lui passèrent délicatement un rasoir sous le nez, malgré la résistance désespérée de leur victime.

Sitôt libre, Murphy courut au téléphone le plus proche et informa l'inspecteur de police de ce qui venait de se passer.

Comdamnations.

John E. Morgan et Clarence Russell deux des jeunes voleurs convaincus d'avoir brisé la vitrine du magasin de bijouterie De Luce pour y commettre un vol ces jours derniers, ont été condamnés hier à trois ans de travaux forcés au pénitencier de Baton Rouge par le juge Baker de la Cour Criminelle de District.

Une nouvelle audition de cause a été accordée à leur complice Robert E. Groesinger.

A la section B. de la même Cour, le juge Chrétien a infligé une sentence de deux ans de pénitencier à Gussie Lee et Morris Lanatray, deux individus récemment arrêtés pour vol.

Le juge White est invité à un banquet.

Le juge White, président de la Cour Suprême des Etats-Unis, a été invité par l'Association des Alumni des Jésuites, à un grand banquet qui sera donné ce printemps en son honneur.

Le juge White est un membre de l'Association.

La date du banquet n'a pas encore été annoncée.

INCENDIE.

Hier matin, vers deux heures, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Bayou entre Broad et White appartenant à John Merkel et occupé par Mme Peter Job et Harry Gilson. Les dommages causés s'élèvent à $100 La maison voisine occupée par Homer Mahaffey a été légèrement avariée.

Prise de voile.

St-Benedict, Lne., 24 mars—Deux novices ont été reçues hier dans l'ordre des Sœurs Bénédictines au Couvent Ste-Gertrude.

Une des nouvelles religieuses qui a pris le voile sous le nom de Sœur Scholastique, était dans la vie civile Mlle Melazie Wogan, membre d'une famille créole bien connue.

Mlle Wogan a fait ses études au couvent du Sacré-Cœur à la Nouvelle-Orléans.

L'autre religieuse qui sera dorénavant connue sous le nom de sœur Ste-Benedict, est d'origine française.

Elle s'appelait Mme veuve Alexandrine Bonhomme et a une fille qui est religieuse au Couvent des Ursulines à la Nouvelle-Orléans.

La cérémonie à laquelle une foule nombreuse a assisté, a été célébrée par le Très Rév. P. Albert Paul Schaebtble, de l'Abbaye de St-Joseph, assisté des Révérends Gregory, Schuster et Maurus.

Arrestation de deux Chinois.

Wong Kee et Pun Sun, deux jeunes Chinois, matelots à bord du vapeur "Abangarez", qui, afin de pénétrer aux Etats-Unis, avaient eu l'ingénieuse idée de faire croire à leur suicide, ont été arrêtés hier par des agents du service d'immigration, le premier dans un restaurant à l'angle des rues Toulouse et Dauphine, le second dans un établissement chinois de l'avenue Tulane.

Ils seront déportés.

Les deux matelots, dans le courant du mois de décembre dernier, avaient mystérieusement disparu du vapeur "Abangarez" pendant le voyage de Colon à la Nouvelle-Orléans, et leurs camarades avaient déclaré au capitaine qu'ils s'étaient suicidés en sautant par-dessus bord.

A son arrivée à la Nouvelle-Orléans le capitaine Bodrick avait fait son rapport aux autorités.

Mais les deux Chinois qui n'avaient nulle intention de s'ôter la vie, étaient tout simplement cachés dans la cale du vapeur, d'où, dès leur arrivée à la Nouvelle Orléans, ils gagnèrent la terre et trouvèrent de l'occupation chez des compatriotes.

Poursuites intentées par la compagnie de l'Exposition.

La compagnie de l'Exposition de Panama a mis à exécution sa menace de poursuivre les souscripteurs délinquants en intentant, hier, un procès aux restaurateurs Thomas Sweaney et Peter Fabacher.

Chacun de ces restaurateurs a souscrit pour 5,000 dollars d'actions et effectué un premier versement de 500 dollars.

En vertu des conditions de la souscription ils sont tenus de faire deux autres versements, mais s'y refusent. C'est afin de les forcer à s'exécuter que la compagnie demande qu'un jugement soit rendu contre eux.

VOL.

Des voleurs ont pénétré hier matin dans la pharmacie Katz et Besthoff, 734 rue du Canal, et après avoir fracturé la caisse en ont emporté le contenu ainsi qu'une certaine quantité de timbres-poste. Le montant du vol s'élève à une trentaine de dollars.

AUTRE VOL.

Mme Albert S. Shear, demeurant rue Johnson 121, a dit à la police hier matin qu'elle avait engagé les services d'une fillette de couleur pour faire le menage chez elle et que pendant son absence la servante a dévalisé sa garde-robe emportant des vêtements d'une valeur de $30.

Electricien Brûlé.

Pendant que Peter McGuire, un électricien demeurant rue Onzaga 2340, travaillait sur un poteau à l'angle des rues Napoléon et Robertson, hier après-midi, il a été brûlé au visage par un fil électrique. Il a été pansé à l'hôpital.

Il n'y a qu'un Seul "BROMO QUININE". C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.

HUNT'S LIGHTNING OIL

Le Liniment Pour RHUMATISME NEVRALGIE

Tous Maux et Douleurs

Manufacturé par la A. B. RICHARDS MEDICINE CO., Sherman, Texas.

Prochaine ouverture du Fort Espagnol.

La New Orleans Railway Company a annoncé hier que le service régulier des cars sur la ligne du Fort Espagnol commencerait dimanche.

Le premier car partira de la rue du Canal à 5:45 heures du matin, et il y aura ensuite des départs toutes les 45 minutes.

Dans l'après midi les cars circuleront plus fréquemment si l'affluendes voyageurs le nécessite.

Arrestation de vagabonds.

Une escouade d'agents sous le commandement du caporal George Reed, du premier precinct, a fait hier matin, vers trois heures, une descente dans le café connu sous le nom de Union Beer Hall, 449 rue St-Charles et y a procédé à l'arrestation de treize vagabonds qui n'ayant pas d'autre logis pour passer la nuit, y dormaient sur des chaises.

Les vagabonds ont comparu dans la matinée devant le juge Fogarty qui les a condamnés à 25 dollars d'amende ou trente jours de prison.

Femmes brûlées.

Mme J. Clark et ses deux filles Clara et Lizzie, âgées de 18 et 25 ans, demeurant rue Conti, 2657, ont failli être brûlées vives dans leur lit hier matin à trois heures.

La moustiquaire mise en contact avec une lampe placée sur une table au pied du lit a pris feu et les trois femmes ont tout juste eu le temps de sortir. Elles ont toutes trois été légèrement brûlées.

Une alarme a été aussitôt donnée par les voisins et les flammes, qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts, ont été éteintes par le departement d'incendie.

Pour n'avoir pas rapporté un cas de petite vérole.

Une dame Hattie Peterson, domiciliée 825 rue Andry, qui dans le courant du mois de décembre dernier avait négligé de rapporter un cas de petite vérole au Bureau de Santé de la Ville, a comparu hier matin devant le recorder de la Seconde Cour et a été condamnée à 25 dollars d'amende ou trente jours de prison.

La plainte avait été portée par M. William Ardill, inspecteur du Bureau de Santé.

Commencement d'incendie

Un peu avant une heure de l'après-midi hier, des dommages d'environ $50 ont été causés par un incendie qui a éclaté dans la demeure de Raymond Castanedo, rue Rocheblave 1118. Une enquête faite par le marshal d'incendie a démontré que le feu avait été provoqué par des souris qui avaient rongé des allumettes dans le salon.

Procès en dommages.

La cour civile de district, siégeant avec jury, a alloué hier des dommages et intérêts de 800 dollars au capitaine de pompiers John H. Smith, qui, le 20 mars 1910, avait été blessé à la suite d'une collision entre la pompe No 8 et un car de la ligne Claiborne.

Le demandeur réclamait une indemnité de 5000 dollars à la New Orleans Railway Company.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

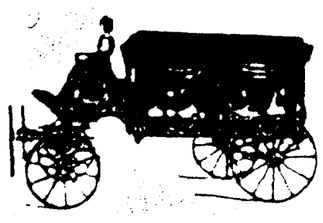

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1643.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Abadie, Mme, née Henriette Gailhat.
Alloucherie, Benoit Joseph
Arrébot-Natou, Marcelin,
Besset, Regis
Canal, Gaston Auguste.
Casabonne, Jacques
Charitat, Jean Baptiste
Cavot, Louis
Drimaracci, Constantin
do Toussaint dit Bistoubi
Durand, descendant de François Antoine Marie
Dumont, Pierre } et leurs enfants
Voisin, Louise }
Etienne, Jean Louis Auguste.
Fraisse, Jean Pierre
Gleyzal, Eugène Noël
Haure.
Hirigoyen.
Jarry, Louis
Jubin, Joseph Eugène
Lacombe, Joseph
Lacrambe, Henri.
Lièvre, Joseph
Loistron, Henri Alfred Louis
Margotin, M. l'abbé Maurice.
Michel, Edmond.
Nacq, Pierre Jules
Piton, Constant Louis
Poulin,
Rognan, Edmond
Rosuelle, Pierre
Vallet, Jean Marie

—1908

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anthony Baehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,781.—Division C.—Attendu que Anthony Baehr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anthony Baehr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—Loys Charbonnet, avocat. 17mars—17 21 26

Succession de Mme Katherine Kerley épouse de Peter Killeen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 96,402—Division C—Attendu que Peter Killeen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Katherine Kerley, épouse Peter Killeen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.— Par ordre de la Cour.— THOMAS CORNELL, Greffier.—M. M. Boatner, Wm K. Horn, avocats. 17 mars—17 21 26

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam. à 2

PRIX: Soirs et Mat. Sam. 50c à $1.50 Mercredi Matinée..25c à $1.00

COHAN & HARRIS Présentent La Comédie de Winchell Smith "THE FORTUNE HUNTER"

Avec Fred Niblo et une Distribution Parfaite. Samedi Soir Soirée de Tulane.

Semaine Prochaine..Mme Sarah Bernhardt

21 mar—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Sem. Mat. Mar Jeu et Sam. à 2

PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c 75c Matinées.....15c, 25c, 35c

La Meilleure Pièce d'Eugene Walter "The Wolf"

Avec une Belle Distribution.

Semaine Prochaine.....Her Son

21 mars—5f

TULANE SEMAINE PROCHAINE SIEGES JEUDI

La Dernière Visite en Amérique et Apparition Finale à la Nouvelle-Orleans de la Plus Grande Artiste du Monde.

Mme SARAH BERNHARDT

Et sa Propre Compagnie et Productions Complètes du Théâtre Sarah Bernhardt, Paris, France, Direction W. F. Connor. Répertoire des Pièces:

Dimanche Soir.....MADAME X
Lundi Soir.....L'AIGLON
Mardi Soir.....CAMILLE
Mercredi Matinée.....MME. X
Mercredi Soir.....JEANNE d'ARC
Jeudi Soir.....LA TOSCA
Vendredi Soir.....LA SORCIERE
Samedi Matinée.....CAMILLE
Samedi Soir.....MME X

Ordres par la Poste, accompagnés de chèques ou de mandats d'argent, payables à The Tulane Theatre, remplis dans l'ordre de leur Réception.

Prix $1.00 (pas réservés), $1.50, 2.00 et 3.00

21 mars—5f

Orpheum Phone Main 3331

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c

LES SIX CUTTYS MUSICAUX
BEN WELCH
MISS FELICE MORRIS & CO.
LE QUATUOR TEMPLE
LES MARTINS VOLTIGEANT
MORRISEY ET RICH
LES CINQ ALPHAS
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME

21 mars—5f

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 Exclusivement des Vues Mouvantes Venez Quand il Vous Plaira Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez 11 A. M. A 11 P. M.

AVIS.

AVIS EST ICI DONNÉ que la raison sociale Dutu & Soubie, de La Ceiba, Honduras, a été liquidée. A la mort de Léon Soubie, mon associé, son père Joseph Soubie, s'est fait reconnaître comme seul héritier de son fils et a été mis en possession de tout ce qui avait été laissé par lui. Subséquemment, par acte public pardevant notaire, Joseph Soubie a vendu et transféré tous les droits et intérêts de son dit fils dans ladite raison sociale ou susdit pour la somme de Quatre mille dollars et pour laquelle il m'a donné un reçu en plein. Je fais ici cette déclaration afin qu'il soit bien compris que toute réclamation contre la succession de Léon Soubie doit être présentée à M. Joseph Soubie qui a accepté la succession de son fils sans conditions.

A l'appui de ce qui précède, j'ajouterai que je possède le document légal qui y fait foi, et que j'en donnerai connaissance à quiconque m'en fera la demande.

E. P. DUTU.

Nouvelle-Orléans, Lne, 16 mars 1911.

19 mar —19 au 27

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans, Chambre 391, Annexe de l'Hotel de ville, Nlle Orléans, 16 mars 1911.—Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont par ceci notifiées, conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1911, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achevés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1911 les deux jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours fériés exceptés.)

Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exposer leurs objections à un assessement quelconque et en éprouver la justesse ainsi que le prescrit la loi.

C. TAYLOR GAUCHE, Président.

JOHN GLYNN, Jr. Secrétaire.

16 mars—16 au 25 inc

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO.

H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat.

411 Hennen Building.

Exposé de Situation Annuel de la Central Fire Insurance Company de Chicago, Illinois.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855:

Capital payé	$300,000 00
Actif	776,173 68
Passif, moins capital et surplus	346,016 20
Surplus	130,157 48
Primes reçues en Louisiane, 1910: Incendie	8,048 77
Pertes payées en Louisiane, 1910: Incendie	39 40

PRENEZ AVEC NOUS VOTRE ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE. MEILLEURES COMPAGNIES. TAUX LES PLUS BAS. NOUS REPRESENTONS AUSSI LA

NATIONAL DE HARTFORD. Actif....$10,000,000

On demande des Agents pour toute la Louisiane. 2 mars—30f

PETITES ANNONCES.

Demande—Une personne raisonnable sachant coudre et presser le linge pour prendre charge du département ou l'on presse. S'adresser Randon's Cleaners & Dyers, No 213 rue Bourbon, 25 mars—1 sem

Bon ouvrier forgeron et maréchal-ferrant demande emploi dans la ville ou la campagne. S'adresser, Bégué, rue Madison. 24 mars—2 f

A céder de suite pour cause de départ: une maison meublée et pension de famille, cinq chambres louées et plusieurs pensionnaires. S'adresser 936, rue St-Pierre, près Bourgogne. 23 mars—1 sem

—Je ne sais que penser.... Ce que je ressens, c'est une angoisse qui m'étouffe.... Je voudrais avoir une lettre de mon amie...

—Vous parliez du baron de Rouves, où est-il ?

—Je l'ignore. Vous savez qu'il a fait fortune....

—Je l'ai entendu dire....

—Il est devenu riche, très riche par un de ces tours de roue de la fortune qui portent les uns au pinacle et écrasent les autres.... Sa position est des plus brillantes. Il n'a qu'à choisir parmi les héritières.... Millions gagnés en peu de temps, santé, force, triomphes de salon, rien ne lui manque. C'est un heureux du siècle ou du moins il devrait l'être. Et pourtant son visage, sa tenue, sa physionomie, indiquent une tristesse profonde et presque incurable. Quand il sent les regards peser sur lui, il se contraint; dès qu'il se croit libre, il s'affaisse... Moi qui connais son histoire, je l'ai bien observé, et s'il trompe les autres, il ne peut pas me tromper, moi! Aussi, chère madame, quand je me demande: — Que fera-t-il? — Je vous assure que je ne sais que me répondre....

Elle déclara:

—La situation est si tendue, si délicate; le remède si difficile à trouver....Je voudrais être plus vieille de quelques jours.

—Pourquoi?

—Parce que je serais fixée....

La vicomtesse ne répondit pas.

Elle regarda son fils qui jouait paisiblement avec le vieux magistrat.

Elle l'entendit qui disait:

—Vous n'avez pas de veine, aujourd'hui, cher monsieur Rivolet.

—Je suis distrait.... Je fais faute sur faute....

—Vous un maître!

—J'ai des préoccupations.... Mon esprit est ailleurs.

Il dit en jetant ses cartes:

—Vous avez gagné, aimable jeune homme.

Et il aligna trois pièces de quarante sous sur le tapis vert..

—Un autre jour, vous me donnerez ma revanche, fit-il.

—A vos ordres.

Madame Latour se levait.

Elle mit un doigt sur ses lèvres, et dit tout bas à la vicomtesse:

—Attendons. Les événements vont marcher vite ou je me tromperais.

Ils se quittèrent.

Dans la rue la vicomtesse qui s'éloignait lentement à côté de son fils lui dit:

—Nous avons des travaux à commander en Sologne. Veux-tu y venir avec moi?

—Nous serons longtemps?

—Trois à quatre jours.

—Pas plus, Tu le désires?

—Oui. Ces dames ne reviendront pas avant nous.... C'est certain.

—Partons.

Le lendemain matin, la mère et le fils prenaient l'express de Salbris.

Craintive, la mère entraînait son fils loin du théâtre de la guerre.

A la même heure, Alice Latour recevait cette lettre de son amie.

"Chère Alice,

"Tu ne peux pas savoir ce que j'ai souffert et que je souffre.

"Je n'avais pas la force de t'écrire hier. Ce n'est qu'aujourd'hui que je peux m'y décider.

"Si je ne te confiais pas ma douleur, elle m'étoufferait.

"Quand je suis arrivée à Varèze je n'ai pu que recueillir le dernier souffle de mon adorée.

"Ses yeux m'ont ils entrevue?

"Je ne le sais pas.

"Maintenant elle repose dans le petit cimetière du village.

"Il a fallu m'en arracher!

"Ah! mon amie, plains moi.

"Je ne croyais pas qu'on pût résister à de telles tortures.

"Je vis cependant et je le regrette.

"M. de Rouves était au cimetière.

"Lorsque j'en suis sortie, il m'attendait au pied de la croix

"Il s'est incliné profondément et ses yeux cherchaient les miens.

"Il m'a paru qu'ils étaient pleins de larmes.

"Je ne l'ai plus revu.

"Ce matin, je suis allée pleurer sur la tombe de ma bien aimée!

"Il n'y était pas.

"Le voiturier m'a dit qu'il est reparti pour Paris, le soir même de la triste cérémonie.

"Adieu, mon Alice, prie pour elle et pour moi.

"Je voudrais être morte.

"Mathilde."

XIV

ESCLAVES A LOUER

Triste!

Et les apôtres de l'humanitarisme prétendent mettre fin à tous les abus, à toutes les tyrannies, à toutes les inégalités!

Vanités des vanités!

Trompe-l'œil, déclamations et sophismes!

Avant de risquer sa vie, Roger de Rouves voulait mettre sa conscience en repos, exécuter la mission qu'il avait acceptée de la mourante à l'hôtel de la rue de Berri.

Le souvenir de cette funèbre journée contribuait à l'assombrir, à le détacher de ce besoin de vie, de ce sentiment inné chez toute créature humaine qui lui fait un épouvantail de la mort.

Dès le matin, il se rendit à la préfecture de police, cet édifice imposant et morose devant lequel on ne saurait passer sans s'incliner, puisqu'il est la résidence des véritables gardiens de Paris et de sa sécurité.

Il exposa le motif de sa visite à un fonctionnaire d'une courtoisie parfaite.

Ce qu'il voulait?....

Retrouver dans l'innombrable multitude des Parisiens une pauvre fille, venue du fond des Pyrénées et qui s'appelait Lisa Arros.

Le fonctionnaire, un vieux à barbe grise, demanda:

—Quel âge?

—Vingt-deux à vingt-trois ans.

—La profession?....

—Domestique, bonne....

—Née?

—Aux environs d'Ustarritz...

—Basses-Pyrénées?....

—Oui, monsieur.

Le fonctionnaire releva les lunettes à branches d'argent qui lui donnaient l'aspect d'un magister de village, sur son front parcheminé par de longues stations dans les bureaux — on ne flâne pas à la préfecture de police comme aux Colonies ou ailleurs — soyons discrets! — et, les yeux fixés sur ceux de son visiteur, il reprit:

—Dans quel but désirez-vous la voir?

—Pour un testament, dont elle doit bénéficier.

—Important?

—Assez.

Le visage du baron prit sans doute à l'homme aux lunettes, car il lui dit:

—Souvent on recherche ces malheureuses plutôt pour leur nuire que pour leur rendre service. Si vous saviez à quoi elles sont exposées, et souvent quelle affreuse existence est la leur! On a parlé du Minotaure, monsieur.... C'était un symbole.... Les grandes villes sont des minotaures auxquels il faut des troupeaux de jeunes filles à dévorer .... Et comment!.... Vous vous appelez?....

—Le baron Roger de Rouves....

Le visiteur jugea à propos d'ajouter:

—Attaché à la banque Dupré.

La figure de l'employé s'épanouit.

—Une grande maison, monsieur, une maison honorable.... En cette circonstance, vous agissez?....

—Comme exécuteur d'un testament reçu par M. Riego, consul général de la République Argentine à Paris.

—Fort bien.

Le vieux fonctionnaire traça sur une carte deux ou trois lignes de renseignements et, la remettant au baron, il lui dit:

—Au cinquième étage.... l'escalier en face. Vous trouverez un vaste corridor. Au numéro 50, vous entrerez. On vous donnera tous les renseignements utiles. Il y a là un jeune employé fort intelligent, très travailleur et très méritant.... Je pense que vous trouverez aisément, grâce à lui, l'adresse de cette Lisa Arros....

Il ajouta en souriant débonnairement:

—Vous verrez donc que nous servons parfois à quelque chose.

A l'adresse indiquée, il fut reçu par deux jeunes employés d'une politesse parfaite.

La pièce était vaste, avec une bibliothèque énorme de registres admirablement tenus.

Toutes les agences de placement, toutes les maisons de retraite, tous les refuges et les hôtels où les domestiques sans place trouvent un asile, avaient leur dossier.

Un des deux employés qui semblait le supérieur, dit:

—Lisa Arros?.... Je connais parfaitement ce nom-là. C'est une jeune fille des Pyrénées?..

—Oui, monsieur.

—Vingt-trois ans environ?

—Oui, monsieur.

—Brune?

—Je ne sais pas.

—Venue à Paris à l'âge de seize ans?

—Je le crois.

—C'est pour un testament? La note l'indique.

Il montrait la carte donnée au baron.

Roger de Rouves s'inclina.

—Eh bien: ça la changera la pauvre! Elle n'a pas été heureuse jusque-là.... Oh! non.

Tout en causant, il feuilletait ses registres.

Tout à coup, il dit:

—Tenez.... La voici....

A continuer.